



SITE VERT DE COMMUNICATIONS, D'ACTIVITES & DE LOISIRS

DIRECTION URBANISME ET REGLEMENTATION

V/REF :

N/REF : DUR/URB/DEPLACEMENTS/SDIT/MC

Affaire suivie par : Marc CORBANIE

tél : 03.28.38.84.16

urbanisme@wambrechies.fr

11/04/2022



A22-016798

Le 5 avril 2022

RSIT
10pre AR
+D&S.

Le Maire de Wambrechies,

à Monsieur le Président
Métropole Européenne de Lille
Direction de Projets - SDIT
2 boulevard des Cités Unies
CS 70043

59040 LILLE CEDEX



OBJET : Projet de ligne de tramway Pôle de Lille Axe Nord - Terminus
 Wambrechies

Monsieur le Président,

Conduite du 21 février au 5 avril 2022 inclus, la concertation préalable lancée par la MEL a permis aux habitants, usagers et citoyens de la MEL de donner leur avis et de formuler leurs remarques sur la mise en œuvre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT).

Le SDIT, approuvé à l'unanimité par délibération métropolitaine le 28 juin 2019, a acté un terminus dans notre commune.

J'ai pu identifier plusieurs problématiques :

- La limitation nécessaire de l'impact sur la circulation routière des projets urbains marquettois et andrésiens (4.000 logements à venir),
- L'attrait, potentiellement excessif, que va provoquer l'arrivée du tramway à Wambrechies pour les habitants des communes situées en amont du projet, si celles-ci n'étaient pas confortées par une liaison rapide depuis Comines et la vallée de la Lys,
- Le respect de la qualité de la vie des wambrechitains.



HOTEL DE VILLE - 2, Place du Général de Gaulle - CS 30024 - 59874 WAMBRECHIES CEDEX

Tél. 03 28 38 84 00 - www.wambrechies.fr - SIRET 215 906 363 00019 - Code NAF 8411 Z

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à : Monsieur le Maire.

Au regard des études conduites par le cabinet EGIS, qui assure l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de la MEL, le tracé de référence de la future ligne de tramway versé au dossier de concertation envisage le positionnement du terminus entre l'église et la mairie. Celui-ci suscite beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes. Le stationnement de nombreuses voitures tampons, la suppression de places de stationnement pour les riverains, la peur des vibrations et des nuisances sonores, voire la nécessité d'un nouveau plan de circulation constituent la majeure partie des craintes.

Trois variantes sont aussi soumises à concertation :

- Une première reprend l'itinéraire emprunté par le tracé de référence, mais positionne le terminus au niveau de l'avenue du Maréchal Foch. Ce terminus serait certes situé légèrement en retrait du centre-ville, mais soulagerait la rue Obert ;

- Une deuxième reprend l'itinéraire du tracé de référence, emprunte l'avenue Saint-Pierre à son intersection avec la rue Obert, pour rejoindre le parc d'activités du Chat. Le terminus s'effectuant au parc d'activités, la desserte du centre-ville n'est plus assurée ;

- Une troisième variante rejoint le tracé de référence à la hauteur de la rue Sadi Carnot à Saint-André-Lez-Lille, en empruntant, à Wambrechies, la rue d'Ypres, l'avenue de la gare, avec un terminus au niveau de l'ancienne gare.

Ni le centre-ville de Wambrechies, ni le corridor de développement le long de la Deûle ne sont desservis dans cette dernière hypothèse. Ceci aurait pour conséquence à terme un risque accru de saturation en véhicules automobiles sur ce trajet.

Wambrechies, comme les autres communes, délibèrera en Conseil Municipal courant mai, sur ce dossier particulièrement important et majeur en termes de mobilité.

Afin que les avis exprimés durant la concertation préalable puissent être pris en compte, la délibération de la Ville de Wambrechies proposera de se conformer au tracé de référence du dossier de concertation qui passe par l'avenue industrielle Marquetteoise, mais sollicitera auprès de la MEL une étude sur la possibilité d'associer certaines variantes entre-elles, afin d'éviter un terminus trop impactant en centre-ville de Wambrechies

Appelant de mes vœux l'émergence de la solution la plus efficace et la plus respectueuse du cadre de vie des habitants de la commune,

Je reste à votre entière disposition,

Et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Brogniart'.

Sébastien BROGNIART

